

Pour ne plus subir ! Pour agir ! Je me syndique à la CGT !



**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
EXTRAORDINAIRE DU CE AU SUJET DE LA
FUSION PAR ABSORPTION DE FORD AI PAR FIRST AI**

<http://cgt-ford.com>

- vendredi 25 novembre 2011

L'ordre du jour du CE était : « *Troisième réunion d'information/consultation du Comité d'Entreprise sur le projet de fusion par absorption de Ford AI par First AI* ».

Cette réunion avait pour objectif d'obtenir l'avis des élus du CE sur ce projet. Aucun élu n'a rendu d'avis, chacun ayant son argumentation pour l'expliquer. Ceci a fait monter le ton de la direction qui avait bien l'intention d'en obtenir au moins un, ce qui lui aurait permis de passer à l'étape suivante aussitôt. Du coup, la direction a tout essayé, la pression, les menaces, le chantage mais les organisations syndicales présentes ont tenu bon.

Déclaration des élus CGT du CE au sujet de la fusion par absorption de Ford AI par First AI lors de la réunion extraordinaire du 25 novembre 2011 :

« La fusion telle qu'elle nous est présentée ne nous convient pas du tout. First Aquitaine Industries va absorber Ford Aquitaine Industries et nous aurions voulu l'inverse. La direction de Ford nous dit que c'est pour faire des économies que la fusion se fait (30 000 euros par an) et que la fusion dans ce sens coûte 500 000 euros de moins que si Ford absorbait First (50 000 € pour 550 000 euros). Que sont ces sommes à côté des 40 millions d'euros que l'aventure HZ a coûté. Que sont ces sommes à côté des millions d'euros que les collectivités vont payer à Ford pour l'investissement, le chômage partiel et la formation.

Le point essentiel reste que l'usine n'aura ni le nom de Ford, ni le logo. C'est pourtant l'occasion de le faire. Et même en faisant la fusion dans le sens où vous la faites, rien n'empêchait de changer la raison sociale pour que l'usine porte à nouveau le nom de Ford. On voit bien que la volonté des dirigeants de Ford n'est pas de remettre le logo ni le nom Ford, sinon ce n'est pas 500 000 euros qui les auraient freiné.

Lors de la réunion CE du 14 novembre, Madame Brouillet nous disait que le commissaire aux apports n'était pas encore nommé. Nous avons appris hier par le cabinet Secafi en réunion préparatoire du Comité d'Entreprise qu'un commissaire aux apports a été nommé bien avant le 14 novembre et qu'il doit rendre son rapport à la fin de ce mois. Nous nous apercevons, une fois de plus, que vous nous avez menti. Et ce n'est pas tout : dans le document de consultation que vous nous aviez remis le 4 novembre, nous avons constaté de nombreuses contre-vérités dont nous vous avons fait part à la réunion du 14 novembre. Vous parlez souvent d'un début de retour vers la confiance, mais vous ne faites rien pour, bien au contraire.

Pour en revenir au commissaire aux apports qui a été nommé, vous serez bientôt en capacité de nous fournir une copie du traité d'apports. C'est pourquoi les élus CGT du Comité d'Entreprise ne rendront pas d'avis aujourd'hui, car nous voulons pouvoir consulter ce document. »